

Date : 3 mai 2025

Assemblée Générale Ordinaire

M. Francis Offerman introduit la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

1. Présence et droits de vote

Les clubs sont présents ou représentés comme tel:

Mat	Nom	Abbréviation	Jeunes D	Jeunes M	Tot Jeunes	Prov D	Prom D	Nat D	Total D	Prov M	Prom M	Nat M	Total M	Total Adm	Gr Tot	Présence	Procuration	Vote A	Vote J
12	Forza Uccle	FUCC	4	1	5	3			3	2	1		3	6	11	SansDroit		0	0
20	YOOOP TIGERS JETTE	YTJV	1	0	1	3			3	4			4	7	8	SansDroit		0	0
24	C.A.P.C.I.-WB	CAPCI	0	0	0	1			1	2	1		3	4	4	Présent		3	0
40	Flashing Femina Smash Ett	FFSE	0	0	0	1			1				0	1	1	Présent		1	0
108	Sporta Brussels Volley	SBV	3	3	6	3	1		4	4	1	1	6	10	16	Présent		3	3
222	VC Moortebeek	MOOR	0	0	0				0	1			1	1	1	Absent		0	0
563	Union Drogenbos VB	DROG	2	0	2	2			2				0	2	4	SansDroit	Ancienne Volley Ball	0	0
601	Royal U.S. Bousval	RUSB	0	0	0	3			3	1			1	4	4	Absent		0	0
604	Imo Tubize VC	IMOT	0	0	0	3			3	1	1		2	5	5	Présent		3	0
610	Limal Ottignies Smashing	LOSM	6	0	6	6		2	8				0	8	14	Présent		3	3
802	VC Perwez	PERW	3	0	3	3			3				0	3	6	Présent		3	3
1064	Bruxelles Est VC	BEVC	3	1	4	3	1	1	5	3	1	3	7	12	16	Présent		3	3
1251	Ancienne Volley Ball	ANCI	0	0	0	2			2	1			1	3	3	Présent		3	0
1438	V.C. Brains	BRAI	0	0	0				0	1			1	1	1	SansDroit	VBC Lasne	0	0
1563	BW Nivelles Volley	NIVE	3	2	5	2		1	3	4	1	2	7	10	15	Présent	VC Chaumont	3	3
1762	Royal Rixensart Volley	RRIX	2	0	2	3	1		4	3			3	7	9	Présent	VC Perwez	3	2
1899	VC Chaumont	CHAU	3	2	5	5	2	2	9	2	1	1	4	13	18	Présent		3	3
2005	GUIBERTIN	GUIB	1	2	3	3			3	5	2	3	10	13	16	Présent		3	3
5164	Star-Ice	STAR	1	1	2	3			3	1			1	4	6	SansDroit	Sporta Brussels Volley	0	0
5214	Villers Volley	VILL	2	1	3	5			5	4			4	9	12	Présent		3	3
5217	Volley Club Eagles	EAGL	0	0	0	2			2	1			1	3	3	Présent		3	0
5221	Phenix Koekelberg Volley	KOEK	0	0	0	2			2	2			2	4	4	Présent		3	0
5223	BARBAR IXELLES VOLLEY	BAIX	7	0	7	6	1		7	1			1	8	15	Présent		3	3
5224	VBC Lasne	LASN	0	0	0	3			3				0	3	3	Présent		3	0
5229	RELAX JODOIGNE	RJOD	1	0	1	1			1	1			1	2	3	Présent		2	1
8002	Bruxelles Capitale Loisirs		0	0	0				0				0	3	3	Présent	Flashing Femina Smash E	3	0
8007	Brabant Wallon Loisirs		0	0	0				0				0	3	3	Présent	Flashing Femina Smash E	3	0
			42	13	55	68	6	6	80	44	9	10	63	149	204			57	30

Le nombre total de vote est de 57.

La majorité est à 29.

La majorité des 2/3 est à 38.

2. Présentation de la FVWB

Madame Laurence Rase, directrice générale de la FVWB, présente le nouveau plan programme de la fédération pour les années à venir, ainsi que les axes stratégiques.

3. Bilan de la saison

Le bilan de la cellule sportive, de la cellule arbitrage et des inter-provinces est présenté aux clubs (voir présentation).

4. Modification des statuts

L'ensemble des décisions prises lors de cette AG ont été adoptées dans le strict respect des règles statutaires et réglementaires en vigueur. Toutes les personnes présentes ont pu s'exprimer et aucune question n'est restée sans réponse.

Proposition 1 (Audrey) Unanimité de la CE

- Déplacer l'article 14 (Participation à l'AG) entre l'article 9 (Composition de l'AG) et l'article 10 (Compétences de l'AG). – Aucun changement de contenu.

➔ Approuvé à l'unanimité

Article 11 : Organisation de l'AG (Audrey) Unanimité de la CE

- Force est de constater que tenir la 1ère AGO dans les délais est extrêmement compliqué lors du début de saison. ➔ Extension de la période.
- La discussion du budget n'est pas une compétence ; seulement l'approbation. Le budget sera bien entendu toujours soumis à discussion.

➔ Approuvé à l'unanimité

Article 12 : Assemblée générale extraordinaire (Audrey) Unanimité de la CE

- Raccourcissement du délai de convocation
- Distinction entre la convocation initiée par l'OA de celle demandée par les membres.

➔ Approuvé à l'unanimité

Article 15 : Rapport annuel et interpellations (Audrey) Unanimité de la CE

- Clarification

➔ Approuvé à l'unanimité

Isoler l'échéancier (Audrey) Unanimité de la CE

- Clarification

➔ Approuvé à l'unanimité

Nouvel article : Echéancier (Audrey) Unanimité de la CE

- L'échéancier n'est pas propre aux propositions et amendements. Il regroupe l'ensemble des étapes préalables à l'AG.

➔ Approuvé à l'unanimité

Article 20 : ROI (Audrey) Pas Unanimité de la CE

- Adaptation à la nouvelle version

→ Approuvé à l'unanimité

Article 22 : Candidatures (Audrey) Unanimité de la CE

- Modernisation

→ Approuvé à l'unanimité

Article 27 : Attributions de la Cellule Arbitrage (Audrey) Retiré en CE

- Modernisation

5. Modification du ROI

L'ensemble des décisions prises lors de cette AG ont été adoptées dans le strict respect des règles statutaires et réglementaires en vigueur. Toutes les personnes présentes ont pu s'exprimer et aucune question n'est restée sans réponse.

Article 130 : Amendes et frais (Didier VL) BLOC 4 Pas Unanimité de la CE

- Frais liés au nombre d'arbitres → refusé
- Frais liés aux anomalies constatées. → refusé

Article 200 : Généralités (Didier VL) Unanimité de la CE avec modification de la date.

- Suppression de la fin du point 5.2 qui ne concerne que les règles internationales de jeu comme écrit en introduction du paragraphe

→ approuvé

Article 205 : Calendrier (Didier VL) Retiré

- Clarification de la publication du règlement complémentaire de compétition

Article 210 : Inscriptions (Didier VL) Unanimité de la CE

- Suppression des inscriptions « sous réserves »

→ Approuvé

Article 215 : Avantage inscription et conditions "jeunes" (Audrey)

Unanimité de la CE

- Il n'y a plus de contribution aux comités juridiques
- Les frais d'inscription étant facturés en fin de saison, il s'agit plus d'une réduction que d'un remboursement.
- Clarification de la mise en application des réductions liés aux frais d'arbitrage

→ Approuvé

Article 230 : Organisation des rencontres – Généralités (Didier VL) Pas
Unanimité de la CE

- Tenue d'une feuille de match électronique en réserve pour permettre notamment d'avoir à nouveau des classements de réserve → refusé
- Faire débiter le match de première à l'heure prévue → refusé

Article 235 : Organisation des rencontres – Pré & Post rencontres (Didier VL) Retiré

- Organisation du match première

Article 240 : Organisation des rencontres – Arbitrage (Audrey) Pas
Unanimité de la CE

- Il n'est pas normal qu'un arbitre occasionnel n'ayant pas suivi le cursus d'un arbitre officiel reçoive la même indemnité. Ceci permet de valoriser l'indemnité d'un arbitre officiel.
- En cas de 2 arbitres, il n'y a pas de distinctions entre les prestations du 1er et du 2ème arbitre. Cette phrase (qui ne veut rien dire) n'a pas de valeur ajoutée.

→ Approuvé à l'unanimité pour la reformulation

→ 33 pour, 18 contre et 6 abstention pour le montant → approuvé

Article 245 : Forfaits BLOC 1 Pas Unanimité de la CE

- Modification du délai.

→ approuvé

Article 250 : Changement d'une rencontre (Didier VL) BLOC 2 Unanimité
de la CE

- Frais pour changement de match. (Ajouter : après la période de pré-calendrier)

→ 27 pour, 24 contre, 6 abstention → approuvé

Article 255 : Qualification des joueurs (loisirs)– Généralités (Didier VL)
BLOC 1 Pas Unanimité de la CE

- Modification des conditions de participation.

→ 31 pour, 6 contre, 20 abstention → approuvé

Article 260 : Qualification des joueurs – Liste de force (Didier VL) BLOC

1 Pas Unanimité de la CE

- Ajout de la hiérarchie.

→ Approuvé

Article 280 : Organisation spécifique des compétitions jeunes (Didier VL) BLOC 3

Unanimité de la CE

- Mode de qualification aux finales francophones

→ approuvé

Article 305 : Obligations des arbitres (Emmanuel Bonami) Unanimité de la CE avec modification

- Adapter l'article au pratique actuel vu la digitalisation des licences. Voir proposition d'Yvan Moisse, ajoutée en séance.

→ approuvé

Article 310 : Convocations, indemnités et frais de déplacement (Audrey) Voir détails

- Il n'y a pas de distinction entre un 1er et 2ème arbitre dans les prestations. Pas besoin de préciser.
- Les indemnités des arbitres BWBC prestant en promotion sont à charge de la FVWB. Cette phrase n'a pas d'intérêt.
- Le problème n'est pas le montant de l'indemnité kilométrique, mais l'abus sur le nombre de km parcourus. En contrôlant le nombre de km, l'indemnité kilométrique peut revenir à 100%.
- Ajustement de terminologie

o 29.2 Unanimité de la CE → approuvé

o 29.4 Pas Unanimité de la CE → approuvé

o 29.5 Pas Unanimité de la CE → approuvé

o 29.7 Unanimité de la CE → approuvé

o 29.8 Unanimité de la CE → approuvé

Article 310 : Convocations, indemnités et frais de déplacement (Didier VL) BLOC 4

Pas Unanimité de la CE

- Voir texte proposé.

→ Pas voté car amendement qui remplace la proposition

Article 310 : Convocations, indemnités et frais de déplacement (Didier VL) Amendement Pas Unanimité de la CE

- Les frais d'arbitrage sont une charge très importante pour les clubs.
 - L'arrivée de clubbee a considérablement compliqué la tâche de la CAR en matière de convocation d'arbitres et de calculs des indemnités d'arbitrage.
 - Clubbee ne permettant plus ce calcul, la cellule sportive a développé elle-même un module de calcul qui a permis de constater des anomalies dans les convocations, des abus dans les déclarations, et un manque récurrent d'arbitres.
- 29.3 → approuvé
 - 29.4 → refusé
 - 29.5 → refusé

Article 310 : Convocations, indemnités et frais de déplacement (Thibault Lycops) Voir remarque

- Se retrouve dans l'amendement de Didier VL (Accor de l'auteur)

Article 310 : Convocations, indemnités et frais de déplacement (Pierre Keepen) Amendement Pas Unanimité de la CE

- 1er amendement : Voir texte → refusé
- 2ème amendement : Voir texte → refusé
- 3ème amendement : Voir texte → refusé

Article 310 : Convocations, indemnités et frais de déplacement (Arbitres) Amendement Pas Unanimité de la CE

- Retour au texte d'origine.

Proposition identique de Pierre Keepen/Michel Strobbe/Katia Droulans/Regina Camargo/Raphaël Delsart/Ludovica Serafini

→ refusé

Article 310 : Convocations, indemnités et frais de déplacement (Emmanuel Bonami) Pas Unanimité de la CE

- Clarification concernant le paiement des prestations aux arbitres. En effet, il est mis une série d'obligation envers l'arbitre concernant l'introduction de ses frais de déplacements et indemnités, mais rien n'est repris concernant le paiement de ceux-ci et l'échéance pour leurs versements vu que maintenant ce n'est plus les clubs qui paient.

→ refusé

Article 310 : (Pierre Keepen) Pas Unanimité de la CE

- Proposition 1 : Voir texte proposé → refusé
- Proposition 2 : Voir texte proposé → refusé

Article 325 : Obligations des clubs (Arbitrage) (Didier VL) BLOC 4 Voir détails

- Modification du nombre d'arbitres par club
 - Amende Nombre d'arbitres **Pas Unanimité de la CE**
 - 2U au lieu de 10 **Unanimité de la CE**
- ➔ 24 pour, 24 contre, 9 abstention → refusé

Article 330 : Arbitres supplémentaires/bonus (Didier VL) BLOC 4

Unanimité de la CE

- Modification du processus de financement du bonus « arbitre supplémentaire »
- ➔ Approuvé

6. Budget

Le budget en hausse de la saison 2025-2026 est présenté à l'assemblée (voir présentation). Des éclaircissements sont apportés.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

7. Election

Les résultats sont les suivants :

Administrateur de Buxelles-Capitale	Pour	Contre	Abstention	Nul
Benoît Lemoine	41	3	10	3

Administrateur de la Cellule Sportive	Pour	Contre	Abstention	Nul
Didier Vanleeuw	42	12	0	3

Administrateur de le Cellule Arbitrage	Pour	Contre	Abstention	Nul
Yvan Moisse	48	6	0	3

La séance se clôture.

Pièces jointes :

- présentation de l'assemblée générale
- résumé des modifications des statuts et ROI